

	Fiche de poste
	Directeur.rice et chargé.e de missions « animation territoriale »

1. Cadre de la mission

Le Syndicat Mixte Asse Bléone existe depuis le 1^{er} janvier 2020 suite au rapprochement du Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA) et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB).

Il est né de la volonté politique des élus locaux de consolider les structures existantes afin de leur permettre de répondre aux enjeux liés à la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Ceci tout en poursuivant le travail de conseil et d'assistance aux communes pour les thématiques touchant à la gestion des rivières mais ne relevant pas de la compétence GEMAPI.

A ce jour, le Syndicat est composé des 47 collectivités suivantes ;

- La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » (PAA)
- La Communauté d'Agglomération « Durance Luberon Verdon Agglomération » (DLVA)
- La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)
- Le Département des Alpes de Haute Provence
- Les 43 communes suivantes : Aiglun, Auzet, Barles, Barras, Barrême, Beaujeu, Beynes, Blieux, Bras d'Asse, Brunet, Champtercier, Châteauredon, Chaudon-Norante, Clumanc, Digne-Les-Bains, Entrages, Estoublon, Hautes-Duyes, La Javie, La Robine-Sur-Galabre, Le Brusquet, Le Castellard-Mélan, Le Castellet, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Le Vernet, L'escal, Malijai, Mallemoisson, Marcoux, Mézel, Mirabeau, Moriez, Oraison, Prads-Haute-Bléone, Saint Jeannet, Saint-Julien d'Asse, Saint-Lions, Selonnet, Senez, Tartonne, Thoard, Valensole et Verdaches.

Il est compétent sur toutes les rivières des bassins versants de l'Asse, de la Blanche, de la Bléone, du Rancure et des ravins situés entre le Vançon et la Bléone sur les communes de Volonne et de l'Escal (Taravon, Grave, Plaine...).

Il anime notamment un PTGE sur le bassin versant de l'Asse ainsi qu'un Contrat Eau et Climat sur le bassin versant de la Bléone. Un Contrat Eau et Climat sera élaboré en 2026.

Actuellement le personnel du SMAB est composé de 8 agents dont :

- une responsable administrative et comptable,
- une directrice/chargée de missions « Bléone et continuités écologiques »,
- une chargée de missions « hydraulique/hydromorphologie »,
- une chargée de missions « hydraulique »
- une chargée de mission « Natura 2000, contrat rivière Asse, Biodiversité et zones humides »,
- une chargée de mission « ressource, zones humides et espèces exotiques envahissantes » (poste non pourvu)
- un technicien de rivière « Asse, Blanche et Rancure »,
- un technicien de rivière « Bléone ».

Une réorganisation des services est en cours. Certaines missions sont réaffectées.

L'actuelle directrice ayant informé la collectivité de sa volonté de quitter ses fonctions, la décision a été prise de procéder à son remplacement en considérant un tuilage de 2 mois.

2. Détails des missions

☒ **Missions principales :**

- **Direction de la structure :**
 - Participer, en lien l'équipe politique, à la définition, la planification et la mise en œuvre des orientations stratégiques et des projets de la collectivité
 - Manager les équipes administrative et technique
 - Représenter la structure sur le plan institutionnel
 - Être l'interlocuteur des collectivités du territoire et des partenaires institutionnels
 - Elaborer, en concertation avec les EPCI, les programmes d'actions pluriannuels et annuels relevant des missions déléguées et/ou transférées au Syndicat dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI
 - Coordonner et suivre l'équipe technique afin d'assurer la cohérence des actions mises en œuvre avec les orientations stratégiques décidées par l'équipe politique.
 - Superviser les marchés publics, les procédures d'achat, les subventions ainsi que les montages administratifs et financiers des projets
 - En lien avec la gestionnaire administrative et comptable : gestion des réunions d'exécutifs, gestion des conventions, gestion des évolutions statutaires, suivi des carrières des agents, élaboration et mise en œuvre du budget, ...
 - Veille réglementaire et prospective
 - Contact privilégié en cas de gestion de crise sur le territoire
- **Chargé.e de missions « animation territoriale » :**
 - Assurer le suivi des Contrats Eau et Climat des bassins versants de l'Asse et la Bléone ainsi que la mise en œuvre des actions (hors actions thématiques prises en charge par les chargées de missions)
 - Assurer le suivi du PTGE du bassin versant de l'Asse et la mise en œuvre des actions
 - Être la personne référente sur les sujets liés à la ressource en eau

☒ **Missions accessoires :**

- Participation aux actions de sensibilisation « grand public »
- Participation aux chantiers de pêche électriques de sauvetage et d'inventaire
- Participation aux prospections naturalistes (apron, écrevisses, ...)
- Suivi de l'animation du site NATURA 2000 de l'Asse

3. Profil du candidat

a. Formation et expérience

- ✓ Niveau Bac+5 dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques, de l'environnement et des risques naturels
- ✓ Expérience sur un poste similaire souhaitée
- ✓ Permis B obligatoire

b. Compétences requises

- ✓ Capacités managériales, sens de l'écoute et du travail en équipe,
- ✓ Aptitude à l'animation, à la conduite de réunions et à la négociation avec les élus, les particuliers, les professionnels, les financeurs ...
- ✓ Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et autres institutions en charge de l'eau et des milieux aquatiques
- ✓ Connaissance des outils partenariaux existants dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

- ✓ Maîtrise de la conduite de projets et de chantiers sur le plan budgétaire, administratif et réglementaire
- ✓ Culture juridique approfondie de la compétence GEMAPI
- ✓ Maîtrise du code de l'environnement et du code de la commande publique
- ✓ Autonomie et initiative,
- ✓ Dynamisme et rigueur professionnelle,
- ✓ Capacités d'analyse et de synthèse,
- ✓ Disponibilité (réunions en soirée),
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques

4. Cadre d'emploi

- ✓ Emploi permanent - vacance d'emploi
- ✓ Emploi pouvant être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique
- ✓ Emploi à temps plein (39 h selon protocole ARTT en vigueur)
- ✓ Rémunération : selon barème de la fonction publique territoriale : Cat. A, cadre d'emploi des ingénieurs
- ✓ Contrats collectifs santé et prévoyance
- ✓ Titres restaurant
- ✓ Réunions en soirée à prévoir
- ✓ **Poste à pourvoir, si possible, à partir du 1^{er} février 2027**

5. Lieu de travail

Les locaux actuels du Syndicat se situent à Digne les Bains.

L'agent recruté sera amené à se déplacer principalement sur les bassins versants suivants :

- Asse
- Bléone
- Blanche
- Rancure
- Ravins de Volonne / L'Escale

6. Modalités de recrutement

Le candidat fera parvenir sa candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à

*M. le Président du Syndicat Mixte Asse Bléone
Immeuble la Gineste
2, rue Caguerenard
04 000 DIGNE LES BAINS*

Renseignements auprès de Caroline SAVOYAT – Directrice/Chargée de mission « Contrat de Rivière »

Tél. : 04.92.34.59.15. Ou par mail : c.savoyat@asse.bleone.fr

Merci de nous faire parvenir votre candidature avant le 7 octobre 2026 à 17h00

Les entretiens seront organisés dans la semaine du 26 octobre pour une prise de poste, si possible, au 1^{er} février 2027